



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le directeur général

Bruxelles
MARE.D.3

Objet Avis du NSAC/CC EOS sur les travaux du CSTEP concernant les données sociales dans le domaine de la pêche

Chère Madame Philippe, cher Monsieur Skau Fischer,

Je tiens à remercier les conseils consultatifs de la mer du Nord et pour les Eaux Occidentales Septentrionales pour leur avis conjoint sur les données sociales dans le secteur de la pêche.

Les aspects sociaux ont en effet toujours reçu moins d'attention que les dimensions environnementales et économiques. Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé activement pour rattraper notre retard dans ce domaine de la Politique Commune de la Pêche, en étroite collaboration avec le CSTEP, le CIEM et les correspondants du cadre de collecte des données (DCF) chargés de la collecte des données au niveau national.

Nous avons travaillé à l'élaboration de données quantitatives (indicateurs) et qualitatives (profils nationaux de la pêche, profils communautaires) sur la dimension sociale du secteur de la pêche. Nous venons de publier 16 profils nationaux de la pêche pour [la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne](#) et [la Suède](#), tandis que l'institut allemand Thünen a publié un [profil allemand](#) basé sur le modèle du CSTEP. En 2026, nous publierons également les profils nationaux de Malte et de la Finlande et recherchons activement des experts nationaux pour établir les profils des trois États membres côtiers manquants (Roumanie, Lituanie et Pologne).

En outre, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les correspondants nationaux chargés de la collecte des données socio-économiques pour le DCF afin de tester la collecte d'indicateurs sociaux supplémentaires identifiés par le CSTEP dans son [rapport 24-05](#). À ce jour, six États membres (Belgique, Croatie, Finlande, Grèce, Espagne et Suède) ont mis en place ou vont mettre en place de tels projets pilotes, dont les résultats seront étudiés par le groupe de travail d'experts (GTE) du CSTEP sur les données sociales lors de ses prochaines réunions. Parallèlement, le groupe de travail « Social » du CIEM étudie également les indicateurs sociaux dans le domaine de la pêche : nous participons activement à ce groupe et suivons de près ces discussions.

En ce qui concerne les profils communautaires, un modèle standard a été élaboré par le groupe de travail EWG du CSTEP sur les données sociales en 2024 (voir le rapport 24-05), ainsi qu'une liste préliminaire des communautés de pêcheurs qui s'avéreraient particulièrement intéressantes à étudier. Contraintes budgétaires de l'UE

NSAC
Louis Braillelaan 80
2719 EK Zoetermeer
Pays-Bas

signifient que la DG MARE ne peut pas financer l'élaboration de tous ces profils, mais encourage les instituts de recherche nationaux à le faire. Les Pays-Bas et l'Espagne ont déjà commencé, et nous espérons que d'autres suivront leur exemple.

Dans ce contexte d'efforts continus, je prends bonne note de vos recommandations visant à mettre à jour chaque année les profils nationaux des pêches, à inclure des indicateurs sociaux sur la santé mentale et le bien-être, à combler les lacunes existantes dans les profils communautaires et à mieux reconnaître la pêche récréative. Votre référence aux possibilités de diversification, en particulier pour la pêche artisanale, est une piste à explorer davantage, notamment dans le cadre du prochain dialogue sur la mise en œuvre de la pêche artisanale et côtière.

Je ne peux que souscrire à l'importance de développer davantage ces différents aspects en étroite concertation avec les conseils consultatifs qui, comme vous l'indiquez, peuvent « contribuer à la détection rapide des problèmes émergents ». Je sais que vous collaborez déjà activement avec les présidents du CSTEP du groupe de travail sur les données sociales et je vous encourage à inviter vos collègues de la DG MARE qui travaillent sur la dimension sociale de la pêche à participer aux discussions de votre groupe de réflexion, comme vous l'avez fait par le passé.

Après la publication du premier rapport social à la suite de la réunion plénière du CSTEP en mars, le moment sera venu de réfléchir, en collaboration avec les conseils consultatifs, aux prochaines étapes du développement des données sociales. Cette réflexion pourra ensuite alimenter les réflexions du groupe de travail « Pêche » du CSTEP en 2026. Ce faisant, nous devons faire preuve de pragmatisme quant aux priorités, compte tenu des contraintes existantes en matière de ressources humaines et de budget.

Soyez assurés que les conseils consultatifs continueront à jouer un rôle central tout au long de ce processus. Je vous encourage à en discuter avec vos homologues des autres conseils consultatifs, afin que tous les bassins maritimes puissent présenter leurs points de vue, ce qui permettra d'identifier les priorités futures sur la base d'intérêts convergents.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse dans le cadre du programme politique en matière de pêche et d'aquaculture. Pour toute question complémentaire, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des conseils consultatifs, à l'adresse électronique MARE-AC@ec.europa.eu.

Cordialement,

Charlina VITCHEVA

Contact :

Julia Rubeck, julia.rubeck@ec.europa.eu

Joan Roussoulière-Azzam, joan.roussouliere-azzam@ec.europa.eu Martin

Mortensen, martin.mortensen@ec.europa.eu

c.c. :

Dovile Vaigauskaite, dovile.vaigauskaite@ec.europa.eu

Tamara Talevskatamarat@nsac.org , admin@nsrac.org ,

Kateryna Urbanovych KaterynaU@nsrac.org

Mo Mathies mo.mathies@nwwac.ie ,

Mathilde Vallerani Mathilde.vallerani@nwwac.ie